

Distr.
LIMITÉE

DP/FPA/1997/L.2
16 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1997
13-17 janvier 1997, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

97/2. FNUAP : rapports de vérification des comptes

Le Conseil d'administration

1. Prend acte des observations que le Fonds des Nations Unies pour la population a formulées dans le document DP/FPA/1997/4 comme suite aux recommandations présentées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1994-1995 (A/51/5/Add.7);

2. Prie le secrétariat de lui fournir, à sa première session ordinaire de 1998, un bilan actualisé de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes et un calendrier actualisé indiquant à quelles dates les mesures prévues auront été mises en oeuvre dans les domaines qui font l'objet de recommandations, à savoir les fonds d'affectation spéciale, l'exécution nationale, les arrangements relatifs aux services d'appui technique, la gestion des projets interrégionaux et la sélection et l'emploi de consultants;

3. Prie le secrétariat de présenter automatiquement chaque année au Conseil d'administration, à sa première session ordinaire, un rapport actualisé sur les progrès réalisés dans l'application des recommandations des commissaires aux comptes, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Questions financières, budgétaires et administratives".

16 janvier 1997
